

# Atelier participatif

Synthèse des échanges



Révision générale du Plan Local d'Urbanisme  
*Concertation publique*



### ❖ Du diagnostic au projet : poursuite de la concertation publique

Le travail en cours, mené dans le cadre de la révision générale du PLU de la commune se poursuit. Afin d'engager les réflexions visant à définir le projet d'aménagement de la commune pour les 10 prochaines années, la municipalité, dans le cadre de la concertation publique, a souhaité convier les habitants à un **atelier participatif**. Il avait pour objectif d'affiner le diagnostic territorial présenté lors de la réunion publique du 16 octobre 2020, et de **réfléchir avec les habitants aux axes de projet du futur PLU**.



Cet atelier s'est déroulé le lundi 11 janvier 2021, à la salle de la Musardière, de 17h30 à 20h. Il a rassemblé une trentaine de participants, habitants et élus, qui ont pu débattre et échanger autour de trois tables rondes thématiques :

- Environnement et cadre de vie
- Vie locale et quotidien
- Développement urbain et habitat

Cette synthèse vise à restituer les échanges et les idées qui ont émergé lors de ce temps de travail collectif.

### ❖ Table ronde N°1 : Environnement et cadre de vie

#### Milieus naturels et espaces de nature :

Les participants ont identifiés plusieurs **espaces naturels** qui leur semblaient important de préserver dans le cadre du futur PLU :

- Les **espaces boisés** situés sur les secteurs :
  - Savignol / les Cousquilles au sud-ouest de la commune
  - Entre le chemin du Charme, de la Source et de la Castagnère
  - A proximité du chemin Legoux (Bois d'Amélie)
  - Entre la RD 813 et le coteau
  - A proximité du chemin de la Chanson sur la partie sud du territoire
- Les espaces situés aux **abords du Canal du Midi**

Ces espaces peuvent être menacés par les **effets du développement urbain** sur les espaces agricoles et naturels. L'aménagement de l'opération située au bout des allées de la Picadère est cité comme exemple à éviter à l'avenir. Pour limiter l'impact du développement urbain sur ces différents espaces, certains souhaitent qu'une forte **limitation de la dynamique de construction** soit privilégiée. D'autres sont plus nuancés et souhaitent que **l'urbanisation soit limitée aux espaces urbains existants**.

Concernant la biodiversité, les participants témoignent de la présence d'une **faune assez riche** (gibier) à proximité des espaces boisés cités précédemment et du canal du midi : *rapaces, lapins, civettes, hérissons, écureuils, furets, blaireaux, sangliers, chevreuils...*

Les **continuités naturelles** se localisent principalement sur les **boisements** à flanc de coteaux, les **vallons** boisés et les **abords du canal du midi**. Il est indiqué que ces continuités qui traversent le territoire communal sont souvent **impactées par la traversée de la RD 813** qui agit comme un obstacle aux corridors, excepté en limite avec Pompertuzat, où les zones agricoles situées de part et d'autres permettent encore le déplacement des espèces.

### Paysages et cônes de vue :

Les participants ont souligné le fait que les principales **transformations paysagères** sont dues, sur la commune, à **l'urbanisation**. Les zones loties qui se sont développées ces dernières années sur des zones anciennement agricoles modifient le visage de la commune.

Lors de l'atelier, **4 secteurs** ont été identifiés comme remarquables et à préserver vis-à-vis des **perspectives paysagères** qu'ils offrent :

- Vue sur la plaine et le canal à partir du Chemin de la Chanson, chemin Caillau et chemin de la Castagnère
- Vue remarquable au bout de la rue Tabarly depuis le lotissement du Belvédère



*Extrait support de travail complété par les participants identifiant les points de vue*

L'implantation d'infrastructures d'hauteurs importantes, telles que des **antennes relais**, apparaît pour les participants comme un élément **menaçant les paysages**. Pour valoriser les éléments du paysage, les participants proposent d'**identifier ceux qui apparaissent remarquables**, de renforcer leur signalétique, et de s'appuyer sur les chemins de promenade pour les **mettre en valeur**. Les **arbres remarquables** et anciens sont cités en exemple comme éléments du patrimoine et du paysage à préserver et à identifier dans le cadre du PLU. Certains souhaitent également que la commune adhère à la charte de l'arbre mise en place à l'échelle du Sicoval.

**Activités agricoles :**

La commune de Pechabou présente encore de **vastes surfaces agricoles** couvrant près de la moitié de son territoire. Les participants souhaitent que ces **espaces soient préservés** et que l'activité agricole soit maintenue. Pour y parvenir, ils proposent de **limiter au maximum l'urbanisation** sur ces espaces en évitant que la zone urbaine ne s'étende au dépend des zones agricoles. Il est indiqué que plusieurs agriculteurs avaient entrepris une **conversion en agriculture biologique**. Ces pratiques sont à encourager. Certains notent que des cultures présentes sur la commune sont très gourmandes en eau. Dans la mesure du possible, il conviendrait d'adapter les cultures aux évolutions climatiques et aux ressources disponibles sur le territoire.

**Patrimoine remarquable :**

Certains **éléments du patrimoine** témoignent de l'histoire de la commune. Les participants ont notamment identifiés les éléments suivants :

- Le centre du village historique
- La source présente à l'est du village
- Le domaine de la Portalière et son patrimoine bâti ancien, sur le secteur de la plaine
- La maison de maître présente chemin d'Al Rival
- La ferme du Lader située à proximité de la route de Rebigue
- La maison de maître située à l'extrémité du chemin Legoux

Il est souhaité que l'**identification du patrimoine soit approfondie** dans le cadre du travail engagé sur le PLU. Les **chemins ruraux** sont également identifiés comme des éléments du patrimoine ancien. Ils pourraient davantage être valorisés et fléchés.

Le **canal du midi** est également considéré comme un élément patrimonial majeur de la commune. Les participants regrettent l'absence de **signalétique** permettant d'indiquer le village de Pechabou, alors que les abords du canal sont empruntés chaque année par de nombreux promeneurs et touristes.

**Canal du Midi :**

Les participants soulignent **l'atout pour la commune** que représente la présence du canal du midi. Il est considéré comme un **lieu de balade et de promenade** très apprécié par de nombreux péchaboliens. Cependant, nombreux sont ceux qui regrettent que l'**accès à la rive droite** ne soit pas possible depuis l'espace urbain, par la commune de Pechabou. Seul un détour par les communes limitrophes (Castanet-Tolosan et Pompertuzat) permet cet accès. Des pistes de réflexion et de projets sont évoquées, notamment la réalisation d'une **passerelle** pour franchir le canal ou un **passage sous l'ouvrage** au niveau du ruisseau Maury.

A nouveau, la question de la **signalétique vers le village** est évoquée. Les bateaux et les randonneurs étrangers ne savent pas qu'ils traversent la commune. Aucune signalétique, aucun fléchage n'indique la présence du village depuis le canal et inversement, il y a peu de signalétique indiquant le canal depuis le centre du village.



Une proposition de **valorisation** et d'aménagement de la **rive gauche** du Canal est évoquée, afin de renforcer notamment les liens entre les quartiers de la plaine et le canal du midi.

### A retenir :

- **Les espaces naturels et agricoles à préserver**
- **Les corridors de biodiversité et la faune associée**
- **L'identification du patrimoine naturel et historique**
- **L'impact du développement urbain sur les paysages**
- **La valorisation des points de vue remarquable et des perspectives paysagères**
- **La signalétique entre le village et le canal**
- **Le franchissement et l'accès à la rive droite du canal du midi**
- **La valorisation des berges du canal, sur sa rive gauche**

### ❖ **Table ronde N°2 : vie locale et quotidien**

#### Services et commerces :

L'offre de **commerces de proximité** est **jugée très faible**, ne comprenant qu'une **boulangerie** et une **pharmacie**. Nombreux retours sur l'absence d'une véritable boulangerie artisanale. En revanche, si on y inclut les **services**, l'offre est globalement **jugée acceptable**. Sont cités par les participants : *médecin, infirmière, kiné, dentiste, artisan menuisier*. Parmi les activités commerciales qui pourraient être complétées, sont proposées une **boucherie** et un « **lieu de dépôt et de vente** » pour des **producteurs locaux** en circuits courts.

Autre idée l'implantation, d'un « **magasin général** », d'un **commerce multi-services** : *tabac, poste, pain, épicerie, café*, sur le modèle des « **comptoirs de campagne** » qui se mettent actuellement en place dans certains bourgs ruraux.

Afin de recréer une vie de village, est proposée l'idée d'accompagner la **création d'un café** formant un lieu de vie et d'animation sur la commune. Sur l'emplacement éventuel d'un tel lieu, des divergences entre participants apparaissent : pour certains, le **centre historique** du village est à privilégier, tandis que pour d'autres, le **partie plaine** serait préférable, considéré désormais comme le « **centre de gravité** » démographique du village.

Une demande quasi unanime a été formulée, concernant l'installation d'un **maraicher**, en bio de préférence, sur les terres agricoles de Pechabou. La renaissance d'un **marché** est évoquée, mais paraît difficilement viable pour de nombreux participants, notamment du fait des nombreux marchés présents aux alentours (exemple à Castanet-Tolosan).

Globalement, parmi les atouts de Pechabou pour installer des commerces, sont cités : le **trafic en transit** sur la 813 qui apporterait une clientèle extérieure à Pechabou (en conséquence, il faudrait que les commerces soient en bordure de la RD 813, avec la mise en place d'espaces de stationnement), les **difficultés** rencontrées à Castanet pour **stationner**, qui pourraient favoriser les achats à Pechabou.

Si de nouveaux commerces venaient à s'implanter sur la commune, ils pourraient bénéficier de **l'apport de population lié au développement sur Castanet**, de « l' **écoquartier** », situé en limite du chemin des Chalets, et donc plus proche de Pechabou que du centre de Castanet .

Les participants évoquent à plusieurs reprises les **difficultés d'accessibilité liées au relief**, notamment entre la plaine et le village historique, et la côte sur l'avenue d'Occitanie. C'est une difficulté pour faire ses courses sur

place, à pied ou en vélo. Et si on est en voiture, l'intérêt est limité au vu de la proximité de Castanet et de Pompertuzat.

Autre aspect, au vu de la **richesse de l'offre commerciale présente à proximité** (*grandes surfaces à Castanet et Pompertuzat, nombreux commerces et services à Castanet*), il faudrait que celle développée sur la commune soit **complémentaire** et non en concurrence pour garantir la viabilité économique de ces activités.

Concernant les services à la personne, le « **centre médical** » actuel est considéré comme **trop exigu** (locaux et stationnement). Son **agrandissement** est souhaité de même que l'amélioration de ses capacités de stationnement et de ses accès. Une **réflexion partagée** sur ces sujets avec les autres communes voisines, notamment Pompertuzat, est évoquée comme une bonne idée.

Si des installations nouvelles de commerces ou de services venaient à voir le jour, il apparaît nécessaire d'assurer une bonne communication et de faire de la pédagogie pour inciter les pechaboliens à faire vivre ses nouvelles structures.

Est évoquée l'idée de création d'un **lieu pour accueillir les seniors** dont la forme n'a pas clairement été définie: *résidence avec services ? Appartements en résidence avec proximité commerces et services médicaux ?...* Aujourd'hui ce type de structure n'existe pas ce qui oblige certains habitants à quitter la commune.

Au vu du développement inéluctable du e-commerce, certains expriment l'idée de mettre en place des **caissons automatiques de livraison**, qui pourraient bénéficier aux producteurs locaux. Une demande d'installation d'une **nouvelle boîte aux lettres** au sein des nouveaux lotissements de la plaine est également souhaitée.

### **Mobilités et déplacements :**

En ce qui concerne les déplacements, la **situation est jugée très dégradée**. L'axe transversal avenue d'Occitanie – Chemin de l'Ecluse de Vic coupe la RD 813 qui concentre un flux de transit important. Les **déplacements piétons et vélos** sont de fait rendus **difficiles**, notamment pour traverser la RD 813. Pour favoriser les mobilités douces, pour les déplacements dans le village, et notamment à vélo, il est proposé de **restaurer, de réaménager le chemin du Charme** pour qu'il soit praticable en vélo, car sa topographie n'est pas plus marquée que l'avenue d'Occitanie.

Il est souhaité que puisse être poursuivie la **continuité des cheminements doux**, piétons/cyclistes, jusqu'à la zone commerciale de Pompertuzat. Est également proposé, l'aménagement d'une **passerelle piétons/cyclistes au-dessus du canal du midi** dans l'axe du chemin du canal et du chemin Legoux, pour permettre d'accéder à l'autre rive. Certains suggèrent d'aménager pour les piétons et les cyclistes, le sentier situé sur la **rive gauche du canal**, pour le rendre praticable toute l'année. L'idée d'un prolongement de la piste cyclable entre le chemin de l'écluse de Vic l'écluse de Vic et salle du lac sur Castanet, est évoquée. Par ailleurs, la nouvelle piste cyclable entre l'avenue d'Occitanie et le nouveau lotissement s'arrête brutalement par une descente de trottoir. Cet aménagement est qualifié de très dangereux.

En ce qui concerne les **transports en commun**, un **prolongement des lignes L6 et 81** après la Maladie vers Pompertuzat sur la RD 813 est souhaité, avec deux arrêts : un au croisement de l'avenue d'Occitanie et un au nouveau lotissement. Il faudrait également prévoir une **liaison directe vers Labège** (nouveau métro) et vers Escalquens (Gare et/ou nouveau collège) pour renforcer les **lignes transversales** au sein du Sicoval.

En ce qui concerne les déplacements automobiles, sont également évoqués, une **circulation compliquée aux abords de l'école** aux heures de dépôt des enfants (avec l'idée repenser les sens de circulation, avec par

exemple la mise en place d'un sens unique), et la problématique du parking saturé aux alentours de 9h du matin.

Pour le problème de la traversée de la RD 813, il est demandé de façon unanime qu'un **nouvel aménagement soit créé entre la départementale, le chemin de l'Ecluse de Vic et l'avenue d'Occitanie**. La mise en place d'un giratoire est évoquée. Est signalée également l'absence de visibilité des automobilistes descendant de l'avenue d'Occitanie lorsqu'un autocar est à son arrêt sur la RD 813 juste avant le croisement. Il n'a pas été formulé lors de l'atelier de demande particulière concernant le covoiturage.



Extrait support de travail complété par les participants en abordant la question des mobilités

### Activités économiques :

Sont spontanément cités, comme **activités économiques présentes** sur la commune : *un menuisier, un paysagiste, un pisciniste, un charpentier et un centre équestre*. Il est évoqué lors de l'atelier, l'idée d'aménager un espace de coworking. Parmi les conflits d'usage rencontrés sur la commune vis-à-vis de l'activité économique, certains ont été identifiés entre **résidents et agriculteurs**.

Parmi les nuisances évoquées pour les pechaboliens, elles concernent surtout des **activités situées en dehors** de la commune : la **circulation aérienne** surtout pour le haut du village, la **circulation autoroutière** surtout pour le bas du village, sur la plaine, qui nécessiterait l'installation de murs antibruit, tout comme l'**usine Coca cola**, qui fait du bruit nuit et jour. Quelques inquiétudes sont exprimées quant aux procédures à suivre en cas d'incidents liés au site Gache Chimie d'Escalquens, classé Seveso 2.

### Equipements publics :

En ce qui concerne les espaces publics, la **dangerosité du parc du Merlet** est évoquée : sa **proximité avec la RD 813** entraîne des chutes de ballons que des enfants sont tentés d'aller chercher sur la grande route. Globalement, l'**offre est jugée très insuffisante** concernant les **équipements sportifs**, mais satisfaisante pour la culture (*maison des associations, salle Occitane, salle de la Musardière*).

Concernant les **équipements sportifs**, plusieurs attentes ont été formulées : **un gymnase, un terrain de tennis, des terrains de sports collectifs** notamment dans le prolongement du city stade actuellement présent à côté du lotissement des allées du canal. Il est signalé qu'un terrain de rugby existe déjà, mais qu'il n'est pas utilisé. Certains évoquent l'idée de renforcer la **coopération entre commune**, avec la mise en commun de certains équipements (Pompertuzat, Corronsaç, Castanet...). Certains regrettent l'absence d'une **grande salle des fêtes** (gymnase utilisable en tant que salle des fêtes évoqué) en plus de la salle de la Musardière et de la salle des Glaces.

La **distance entre les équipements** présents sur la **plaine et le haut du village** est soulignée. Celle-ci rend complexe l'utilisation par les scolaires de ces équipements. Est souligné le difficile **choix de l'emplacement des équipements de sport en plein air** : trop loin des habitations, peu utilisés, trop près, bruyants pour les riverains.

#### A retenir :

- **Faible offre de services et de commerces sur la commune**
- **Présence de quelques entreprises et activités économiques**
- **Les difficultés associées aux déplacements, en lien avec la RD 813 et la topographie du territoire, ou spécifiques sur certains secteurs : école, quartiers...**
- **La continuité des cheminements piétons**
- **Le renforcement des transports en commun desservant le territoire**
- **L'offre en équipements sportifs et de loisirs jugée très insuffisante**

### ❖ **Table ronde N°3 : Développement urbain et habitat**

#### Développement communal

Le développement de la commune au cours des 20 dernières années apparaît comme **dynamique**. Pour les participants, c'est la **proximité à Toulouse** qui explique cette dynamique, mais également **l'image de village** que conserve encore la commune malgré son développement. Certains estiment que le développement a toutefois manqué de vision d'ensemble et de planification. Ce ressenti est renforcé par le **développement de plusieurs lotissements** qui « ont été réalisés là où il y avait encore des disponibilités foncières », mais sans stratégie d'ensemble.

#### Croissance démographique

Les participants souhaitent qu'il y ait une **véritable stratégie de développement** qui soit engagée pour les années à venir. Certains se posent la question de savoir si la commune a réellement **besoin de se développer** encore davantage. La question de l'équilibre entre accueil de nouveaux habitants et maintien des infrastructures a été discutée. De même que la **perspective démographique** à adopter pour le développement futur. « Faut-il dépasser les 3000 habitants ? »

Une **accélération du développement** a été observée ces dernières années avec un nombre important de nouveaux logements réalisés. Les participants sont partagés sur ces sujets. Plusieurs estiment que la demande actuelle s'explique en partie par **l'attractivité de Toulouse** et par la **qualité du cadre de vie sur le Sicoval**, et



qu'il faut que la commune puisse **participer à l'accueil** démographique et répondre à cette **demande**. Mais se pose la question de **l'intensité de cette croissance urbaine**.

Plusieurs participants s'interrogent quant au **développement** important actuellement en **entrée de ville de Castanet** et l'évolution des abords de la RD 813, la politique de **densification à l'œuvre**, et à l'avenir, les effets possibles sur Pechabou. Un **développement** important génère de nombreux **enjeux**: *question du stationnement, de l'augmentation des flux routiers (chemin de l'écluse de Vic, chemin du Raisin)*.

### Habitat et logements

Concernant l'habitat, la question de **l'habitat senior** a été soulevée à plusieurs reprises. La commune ne dispose pas d'habitat ou de solutions adaptées pour les seniors, alors que la population, pour une partie, connaît un **vieillissement** qui tend à s'accélérer. L'aménagement d'une **résidence pour seniors**, ou d'un EHPAD a été proposé, même si ces deux types de structures ne répondent pas tout à fait aux mêmes besoins. Certains ont alerté sur le fait qu'une telle offre d'habitat doit être **accompagnée par le développement de nouveaux commerces et services**.

La question du **logement étudiant** est également abordée mais beaucoup estiment que, la position géographique de la commune, l'éloignement des grands centres d'études et le manque de desserte en transports en commun n'est pas favorable à son développement.

Concernant la **typologie** des logements, l'habitat collectif est plutôt bien accepté sous réserve de **ne pas excéder 2 ou 3 niveaux**. Certains estiment que **l'intégration** au sein des sites, des nouveaux quartiers est plus importante que la hauteur des bâtiments, et qu'il convient de privilégier des **typologies variées**.

### Aménagement des nouveaux quartiers



Extrait support de travail complété par les participants sur la question du développement urbain

Plusieurs pistes de réflexion ont été avancées pour encadrer le développement urbain :

- Renforcer les jonctions entre les quartiers
- Développer la commune au regard de la capacité des services dont elle dispose (équipements publics, commerces, transports...)
- Préserver les espaces verts
- Limiter les constructions à quelques niveaux (R+2 / R+3) et / ou assurer une bonne intégration dans le paysage actuel
- Equilibrer l'offre en équipement entre les différents secteurs urbains / les différents quartiers
- Sécuriser le passage de la plaine au coteau
- Anticiper les évolutions urbaines à venir sur Castanet qui pourraient à terme impacter Pechabou
- Clarifier la stratégie de développement et de planification et les critères guidant le projet

Concernant **l'organisation de la commune**, le village semble pour certains divisé en plusieurs parties qui ne s'articulent pas toujours entre elles : *la plaine, le village historique, les différents quartiers résidentiels...* Le manque de liens entre quartier est exprimé, tout comme la problématique de certains secteurs qui sont **exclusivement résidentiels** et qui par conséquent n'offrent pas de **point d'intérêt** particulier lorsque l'on n'y habite pas. Des habitants expriment l'idée d'organiser certaines **animations** de la commune à d'**autres endroits** que ceux privilégiés habituellement (*fêtes, manifestations...*)

**A retenir :**

- **Une dynamique urbaine soutenue sur la commune**
- **Une perspective de développement à interroger**
- **Une stratégie en matière de développement urbain à préciser**
- **Un besoin concernant l'offre d'habitat à destination des seniors**
- **La diversification de l'offre de logement et l'intégration des constructions**
- **La volonté de diversifier les fonctions dans les quartiers et d'éviter le tout résidentiel**

❖ **Synthèse de l'atelier : A vos idées !**

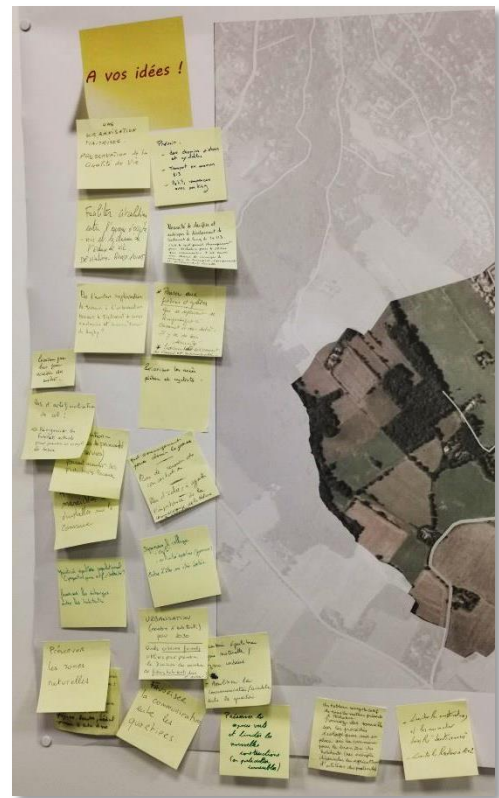
Pour conclure l'atelier, chaque participant était invité à **inscrire sur un post-it une idée, une orientation, une remarque**, en lien avec les débats qui ont animé chaque table ronde, qui lui paraissait être particulièrement importante, et qui devrait selon lui être prise en compte dans le cadre de la construction du projet d'aménagement de la commune.



*Carte de synthèse réalisée par les participants à la fin de l'atelier*

Les éléments reportés ci-après reprennent fidèlement les idées et remarques formulées par les participants :

- « Limiter les constructions, et les concentrer dans les dents creuses »
- « Limiter les hauteurs à R+2 »
- « Un tableau récapitulatif de tous les métiers présents à Péchabou »
- « Donner des nouvelles sur les procédés écologiques mis en place sur la commune pour le bien être des habitants (par exemple dissuader les agriculteurs d'utiliser des pesticides) et sur l'impact des antennes 4 ou 5 G »
- « Remettre les sources en état »
- « Mettre des bancs pour les anciens et les marcheurs »
- « Préserver les espaces verts et limiter les nouvelles constructions (en particulier les immeubles) »
- « Maintenir un équilibre entre zone naturelle et zone urbaine »
- « Améliorer la communication et les circulations entre les quartiers »
- « Favoriser la communication entre les quartiers »
- « Urbanisation et nombre d'habitants pour 2030 : quels critères formels utilisés pour prendre la décision du nombre de futurs habitants à l'avenir ? »
- « Dynamiser le village : café, activités sportives (gymnase) »
- « Eviter d'être une cité dortoir »
- « Quel aménagement pour le chemin Legoux ? »
- « Volonté de plus de réunions de concertation pour partager davantage d'idées »
- « Importance de la connaissance de la nature à valoriser »
- « Axer le développement sur les services aux jeunes : salle de sport, lieux de rencontre... »
- « Développer et conserver les services de proximité : boulangerie, pharmacie, boucherie, services médicaux »
- « Préserver le cadre de vie »
- « Préserver les zones naturelles »
- « Maintenir l'équilibre populationnel (proportion jeunes actifs / retraités) »
- « Favoriser les échanges entre les habitants »
- « Aider un maraîcher à s'installer sur la commune »
- « Création de nouveaux commerces et services de proximité pouvant accueillir des producteurs locaux »
- « Pas d'artificialisation du sol ! Réorganiser les habitats actuels pour prendre en compte les besoins »
- « Renforcer les liaisons par bus pour accéder au métro »
- « Une urbanisation maîtrisée préservant la qualité de vie »
- « Prévoir des chemins piétons et cyclables, des transports en commun renforcés sur la 813, des petits commerces avec parking »
- « Nécessité de clarifier et anticiper le développement de Castanet le long de la RD 813. C'est le seul grand changement pour Péchabou pour les 20 ans qui viennent. C'est aussi une chance de corriger le manque de transports, d'équipements et de développement durable. »
- « Faciliter la circulation entre l'avenue d'Occitanie et le chemin de l'Ecluse de Vic par la mise en place d'une déviation ou d'un rond-point. »
- « Pas d'ouverture supplémentaire de terrain à l'urbanisation hormis le traitement de zones enclavées et la zone du terrain de rugby. »



- « Penser aux piétons et cyclistes qui se déplacent de Pompertuzat à Castanet et au-delà. Il y va de leur sécurité. »
- « Créer une liaison entre le lotissement du canal et Intermarché. »
- « Prioriser les accès piétons et cyclistes. »